

APPEL

# Élections municipales en Essonne Pas une voix pour l'extrême droite Ni pour ses idées !

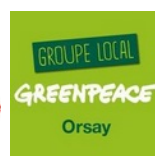
Les prochaines élections municipales seront déterminantes pour les orientations qui façonneront, pour les années à venir, la vie quotidienne des communes et de ses habitant.es. Elles doivent être l'occasion de porter l'ambition de politiques publiques de proximité exigeantes pour répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux de toute la population, tout en visant un développement équilibré et solidaire du territoire.

La commune est le premier échelon de la République, celui qui incarne le mieux la proximité et la réponse aux besoins des usagers. Pourtant, les communes et plus largement les collectivités territoriales ont été mises à mal par les politiques d'austérité, la dégradation des services publics de proximité et par les dernières réformes en matière de fiscalité : la suppression de la taxe professionnelle puis d'une partie de la CVAE et la suppression de la taxe d'habitation qui les ont privées de moyens déterminants.

L'extrême droite a fait de ces élections un objectif central pour renforcer l'implantation de proximité qui lui fait actuellement défaut pour espérer gagner les élections présidentielles. L'extrême droite représente un danger majeur pour notre démocratie et pour nos villes et villages. Son programme, basé sur la préférence nationale, le sexisme, le racisme et la haine des minorités, divise les travailleur·euses et la population et trompe le plus grand nombre. Elle détourne la colère légitime - de celles et ceux confronté·es à la précarité, au déclassement ou au sentiment d'abandon - née des injustices sociales et écologiques pour la retourner contre les plus fragiles, plutôt que contre les vrais responsables.

Comment laisser croire que celles et ceux qui s'opposent à toutes mesures de progrès social ou environnemental à l'Assemblée nationale pourraient défendre les intérêts des classes populaires à l'échelon communal. L'extrême droite où qu'elle soit est un poison. **C'est pourquoi nous appelons, à l'occasion des élections municipales, à battre les candidatures d'extrême droite et de la droite extrême qui portent des projets aux antipodes des valeurs qui nous animent et des combats que nous portons pour la démocratie, l'environnement, la cohésion sociale et l'égalité des droits.**

**Ne pas se tromper de colère, dire non aux idées de haine !**



# Quels engagements d'un·e maire, une fois élu·e, pour sa commune ?

Une fois la liste élue, elle a la responsabilité d'agir sur les transports, les établissements scolaires, la petite enfance, la culture, le logement, le transport ou encore la transition écologique. De plus, son rôle s'étend au-delà des frontières de la commune ou de l'intercommunalité. L'engagement public d'une liste est crucial dans le mandat à venir pour agir concrètement pour des communes plus durables, plus humaines et plus solidaires, grâce notamment aux services publics de proximité.

**ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET À LA SANTÉ**  
 en pouvant créer, financer et gérer des centres municipaux de santé et en agissant pour garantir l'hygiène et la salubrité publiques sur le territoire communal.

**SCOLARISATION, RESTAURATION ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**  
 des enfants des écoles maternelles et élémentaires : la commune assure le fonctionnement des écoles (bâtiments, équipements, personnels municipaux) et organise la restauration scolaire.

**L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT**  
 en mettant en oeuvre la politique locale du logement, en participant à l'attribution des logements sociaux et en contribuant à l'hébergement d'urgence, en lien avec l'État et les autres collectivités.

**ACCUEIL DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET ÉTRANGÈRES**  
 en pilotant l'action sociale communale via le CCAS, en soutenant l'accès à l'aide alimentaire, aux droits et à l'accompagnement social, et en favorisant l'accueil et l'intégration.

**LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ**  
 en participant à l'organisation des transports publics (souvent à l'échelle intercommunale) et en agissant sur la circulation, le stationnement et la voirie communale.

**L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE**  
 en protégeant les espaces naturels communaux, en agissant sur la gestion des déchets, de l'eau et des espaces verts et en encourageant les politiques locales de transition écologique.

**LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**  
 en créant et en finançant des équipements culturels (médiathèques, salles de spectacles, écoles de musique), en soutenant les associations et en favorisant l'accès à la culture.

**LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**  
 en étant responsable de l'ordre public local et en garantissant la sécurité, l'hygiène, la tranquillité et la salubrité publiques.

Alors que les municipalités dirigées par l'extrême-droite ont un bilan peu glorieux, notamment à l'égard de la culture, des solidarités, des activités associatives, de discriminations diverses (raciales, syndicales, homophobes, de classe...), une petite musique voudrait nous laisser penser que laisser nos communes à l'extrême droite ne serait pas un danger.

**On les a déjà essayés, stop aux mairies brunes**

**L'extrême droite où qu'elle soit est un poison**